

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS35

présenté par

Mme Brenier, M. Abad, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Cattin, Mme Corneloup,
M. Dive, M. Masson, M. Reda, Mme Levy, M. Viala, M. Straumann, M. Boucard, M. Brun, M. Le
Fur, Mme Trastour-Isnart et M. Jean-Claude Bouchet

APRÈS L'ARTICLE 44, insérer la division et l'intitulé suivants:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.